



COLLOQUE

ARBITRAGE ET DEVOIR DE VIGILANCE

17 janvier 2023

Université Paris-Panthéon-Assas Centre
Panthéon - Salle 4 12 place du Panthéon
75005 PARIS

CRJ

Sous la présidence de [Lucie MAYER](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, le Centre de recherche sur la Justice et le règlement des conflits ([CRJ](#)), organise un colloque annuel sur le thème : " **Arbitrage et devoir de vigilance** "

Programme

15h00-15h20 : Propos introductifs

[Jean-Baptiste RACINE](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

15h20-15h40 : Divergences et convergences des droits humains : quelle place pour les valeurs de l'entreprise ?

Éric AMAR, *General Counsel*, directeur juridique, Bolloré Transport & Logistics

15h40-16h : Les avantages du recours à l'arbitrage

Hadrien TORRON, docteur en droit, Juriste (CBR & Associés)

16h-16h20 : Le recours à l'arbitrage : pourquoi y croire ?

Marie-Aude ZIADÉ, associée, avocat à la Cour (CBR & Associés)

16h20-16h40 : Les décisions des arbitres et la (r)évolution du droit par les droits humains

Stéphane BRABANT, *Senior Partner*, Paris, avocat à la Cour (*Trinity International AARPI*)

Débat avec la salle

Accès

Pour assister au colloque, l'inscription est obligatoire [par courriel](#).

